

Dominique Santoni : « ce que les Vauclusiens attendent de nous, ce ne sont pas des polémiques, ce sont des résultats »



La première séance plénière de l'année du Conseil départemental de [Vaucluse](#) s'est tenue ce lundi 30 mars. 36 délibérations étaient à l'ordre du jour. La présidente en a aussi profité pour faire un point sur les élections municipales.

[Dominique Santoni](#), président du Département de Vaucluse, a commencé la séance en adressant ses félicitations aux 151 maires de Vaucluse tout juste élus. Elle-même a pris part à la campagne municipale aux côtés du maire d'Apt fraîchement élu, Jean Aillaud.

Cependant, la présidente a déploré une campagne municipale sous le signe de l'animosité, « un ring à ciel ouvert », comme elle l'a qualifiée, durant laquelle « la confrontation des idées a laissé place à des tensions, des attaques personnelles ou des formes de radicalisation du débat qui ne correspondent pas à



Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 3 avril 2026

l'idée que je me fais de l'engagement local. » Pour terminer son discours d'introduction, elle a souhaité que chaque commune s'apaise et recrée du lien afin de travailler au service des Vauclusiens.

36 délibérations

Parmi les sujets traités ce jour-là, il y a notamment eu :

- l'installation de Jomathan Argenson au sein du Conseil départemental en tant qu'élu du canton d'Orange,
- le programme d'actions 2026 du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE),
- la part départementale de la Taxe d'aménagement,
- l'aménagement d'un carrefour giratoire à Mondragon,
- l'opération de réhabilitation du collège Charles Doche à Pernes-les-Fontaines,
- le Plan de soutien au cinéma et à l'image animée 2026-2028,
- l'intégration du volet 'diversification viticole' dans le dispositif 'Graines d'Avenir',
- les subventions en faveur du tourisme et de l'attractivité,
- l'attribution de subventions aux associations et autres organismes en matière de biodiversité et d'eau,
- l'accueil de l'étape du Tour de France Femmes avec l'arrivée au Mont Ventoux,
- le règlement départemental pour le transport scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap à compter de la rentrée 2026-2027...